

**Comment faire des photos numériques « OFFICIELLES » permis de conduire ?**



Chez un PHOTOGRAPHE agrée ANTS

**OU**

Dans un PHOTOMATON agrée ANTS

Leclerc d'Olonne sur Mer, Gare des Sables d'Olonne, Super U de Talmont Saint-Hilaire, Super U du Château d'Olonne

**DÉMARCHE A SUIVRE DANS UN PHOTOMATON**

1 - Sélectionner photos officielles



2 - Sélectionner e-photo  
« Agrée service en ligne ANTS »



3 - Suivre les étapes indiquées à l'écran pour la prise de photo



4 - Faire la Signature demandée



5 - Payer et récupérer les photos



Merci de nous apporter les photos avec le code et la signature sans faire de démarches sur ANTS pour que nous puissions faire votre inscription